

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 20 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 du mois de janvier à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 13 janvier 2025.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, Stéphane AUZERAL, adjoints,
Kate MARIE, Raphael BENOIT, Jean Laurent PEREZ, Jean Baptiste GRANGE, Sylvie BIRABEN, Anne Laure JEAN BAPTISTE.

ABSENTS EXCUSES

Jean Pierre BUERBA procuration à Stéphane AUZERAL
Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 11 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Stéphane AUZERAL est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **21 novembre 2024**.

Le compte rendu du conseil municipal du **21 novembre 2024** est approuvé à l'unanimité.

**TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX – RUE DU CALVAIRE – DEVIS MOE
(07-2025)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de réhabiliter la rue du Calvaire. En effet, les réseaux actuels d'assainissement collectif et d'eau potable sont vétustes et doivent être remplacés. Dans ce contexte, les réseaux électriques, orange et éclairage public seront également enterrés et le réseau d'eaux pluviales repris. A la fin des travaux décrits ci-dessus, le revêtement de chaussée sera réalisé.

Afin de mener à bien ce projet, le bureau d'études ENEA propose un devis de maîtrise d'œuvre d'un montant de 14 750€ HT pour une estimation de travaux à 250 197,64€ HT (soit moins de 6% du coût total).

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte et autorise Mr le Maire à signer le devis du bureau d'études ENEA d'un montant de 14 750€ HT pour l'étude de la réhabilitation de l'ensemble des réseaux de la rue du Calvaire.

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE
Maire d'Arreau